

L'éolien dans le sud-ouest marnais

Collectif Environnement Champenois En Péril (ECEP51)

Esternay, le 24 mars 2024

Un citoyen épanoui dans un cadre de vie préservé



Le collectif ECEP51

- 19 associations, Marne et Aube
- Apolitiques, bénévoles, hors de tout lobbying
- Informer en toute transparence
- Promouvoir la démocratie participative
- Force de propositions et d'actions pour la préservation de notre environnement et notre cadre de vie
- Référent Marne pour la FED (Fédération Environnement Durable)

Sommaire

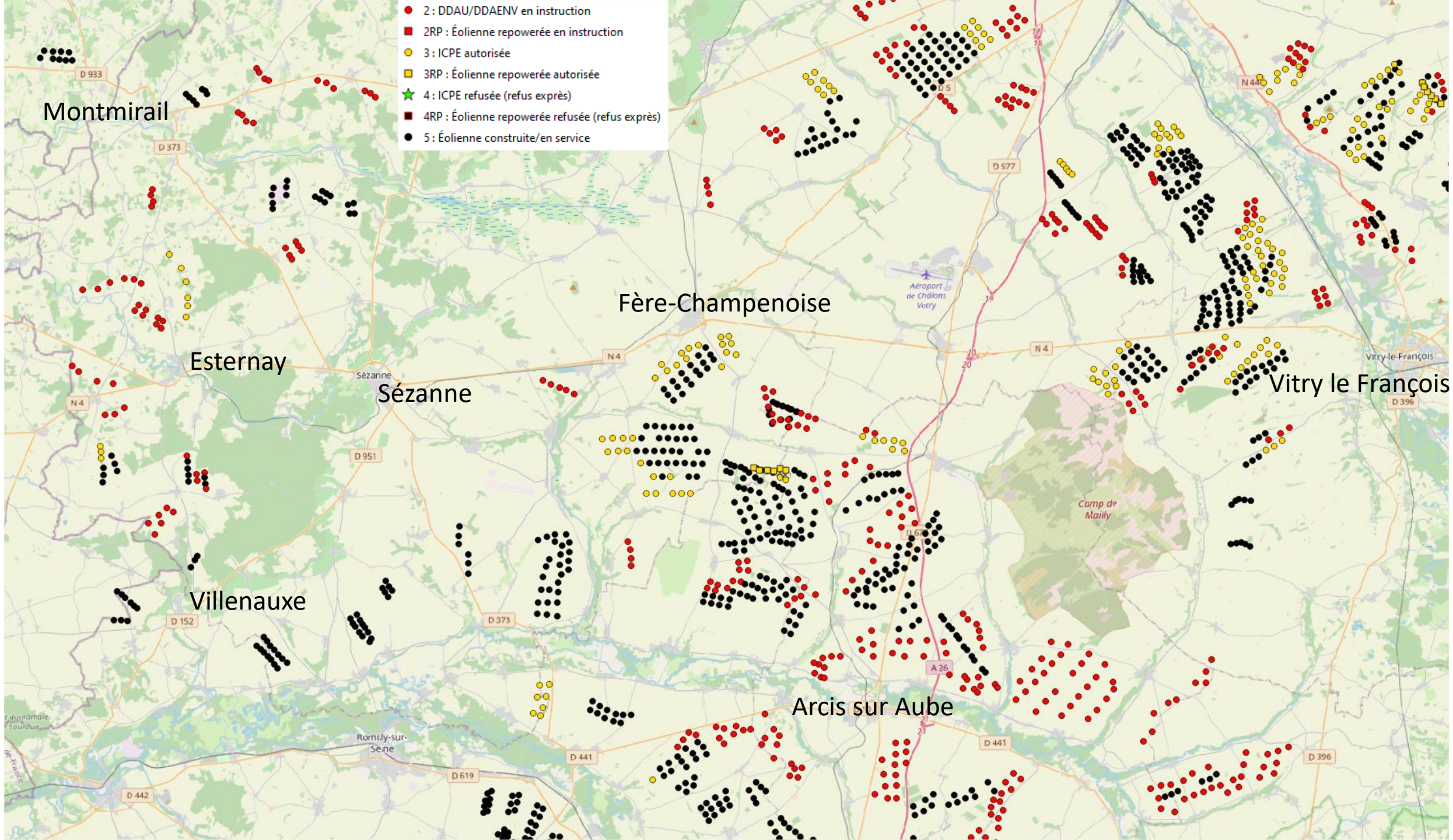
- Notre action, pourquoi?
- Situation générale de l'éolien
- Des impacts fortement négatifs
- Une production d'énergie plus que discutable (l'exemple Allemand)
- La situation énergétique de notre territoire
- Le secteur starnacien, nos actions
- Participation aux enquêtes publiques et arguments
- Conclusion, répondre à vos questions, nous aider

Notre action, pourquoi?

- L'éolien : aucun à priori, bien au contraire, mais :
- Aspects négatifs non pris en compte
impacts, dégradation du cadre de vie etc...
- Une information qui devrait être transparente
- Sur le fond, résumé par la commission d'enquête de l'assemblée nationale sur notre perte de souveraineté énergétique (Décembre 2022)

Situation générale de l'éolien

- Eolien dans le Grand-Est
- Sud Ouest Marnais, Pays Brie et Champagne (CCSSOM, CCBC, CCSM)
- Secteur starnacien



- 2 : DDAU/DDAENV en instruction
- 2RP : Éolienne repowerée en instruction
- 3 : ICPE autorisée
- 3RP : Éolienne repowerée autorisée
- ★ 4 : ICPE refusée (refus exprès)
- 4RP : Éolienne repowerée refusée (refus exprès)
- 5 : Éolienne construite/en service

Montmirail

Fère-Champenoise

Esternay

Sézanne

Vitry le François

Villenauxe

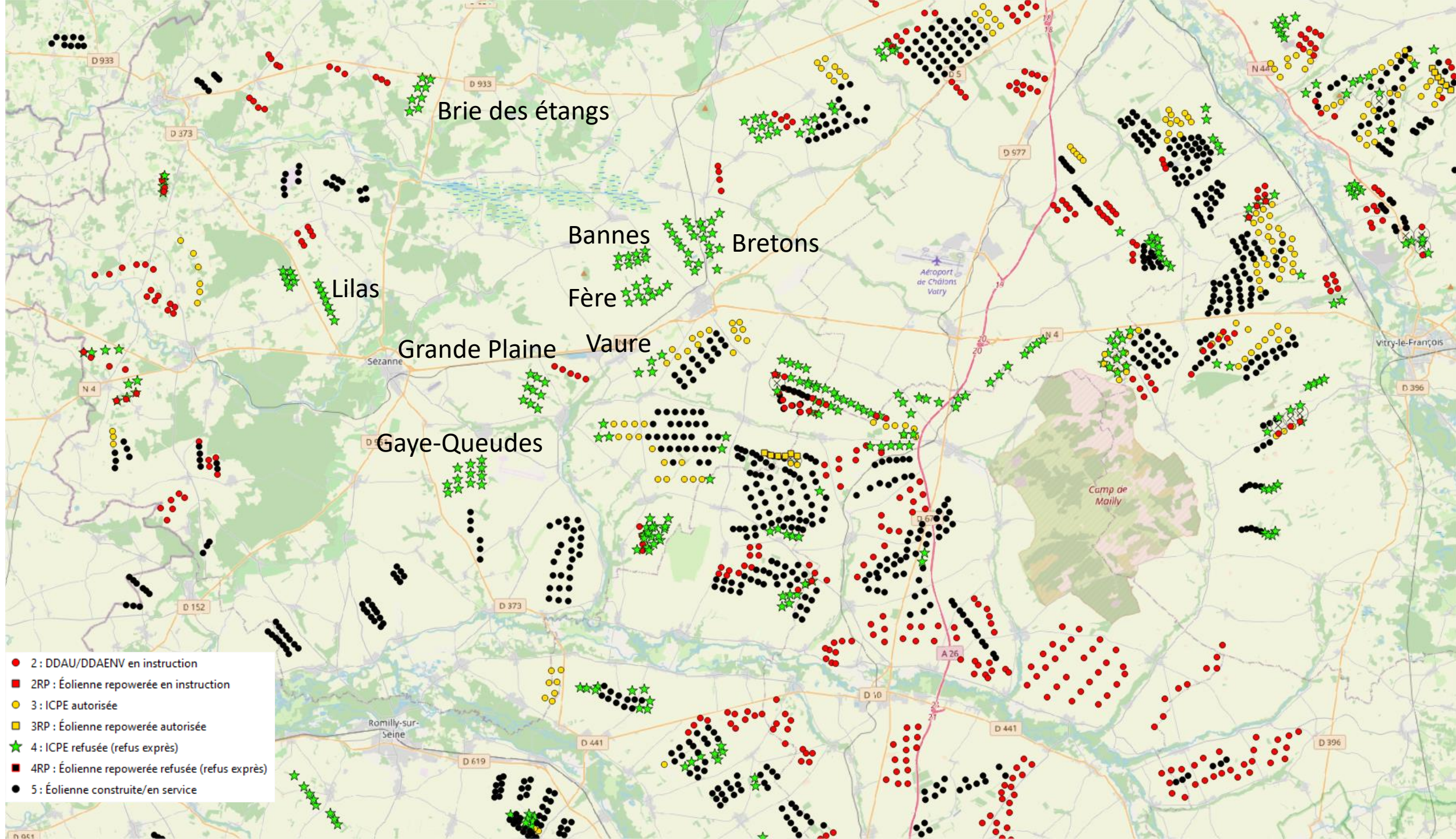
Arcis sur Aube

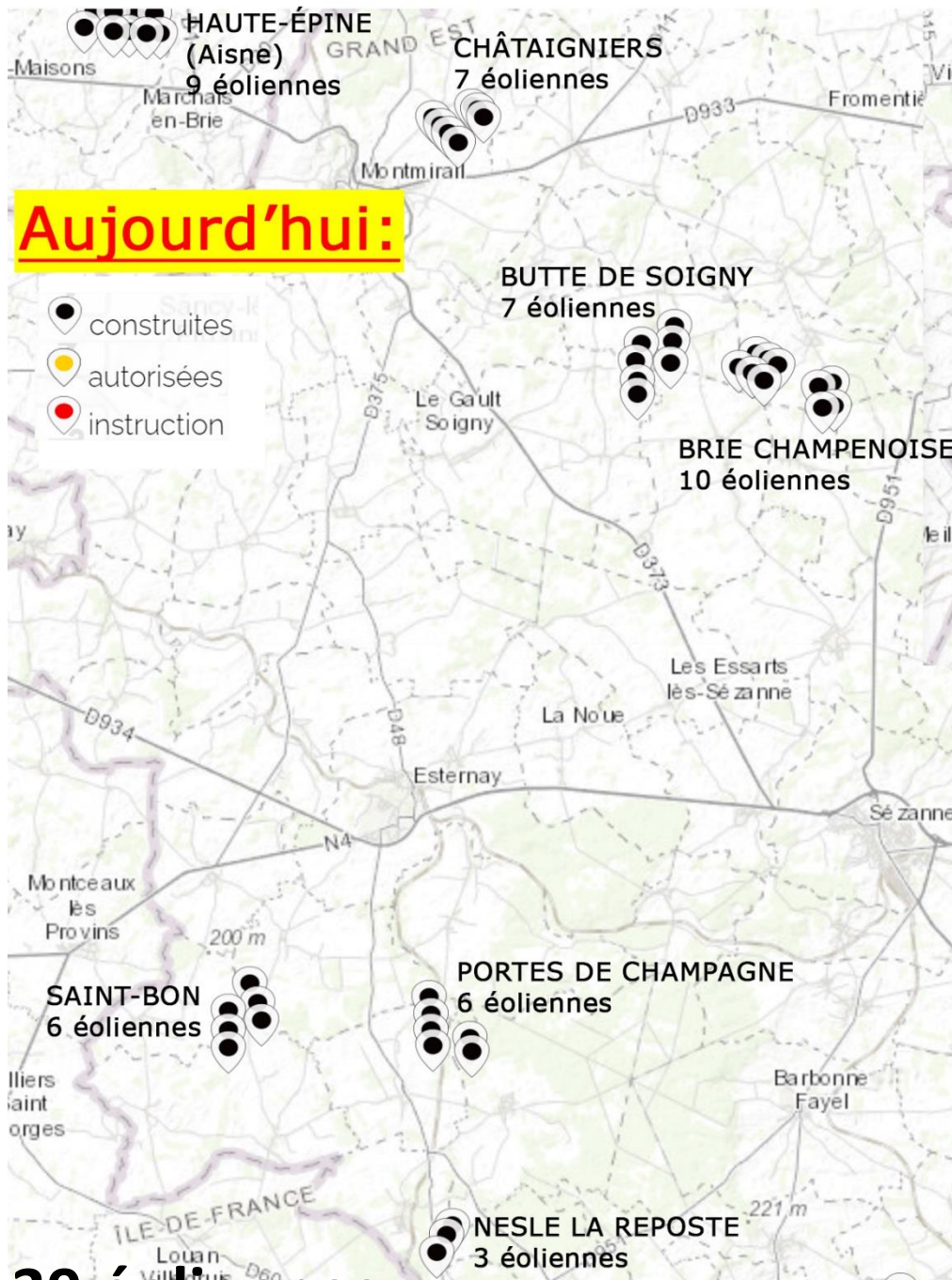


Fère Champenoise

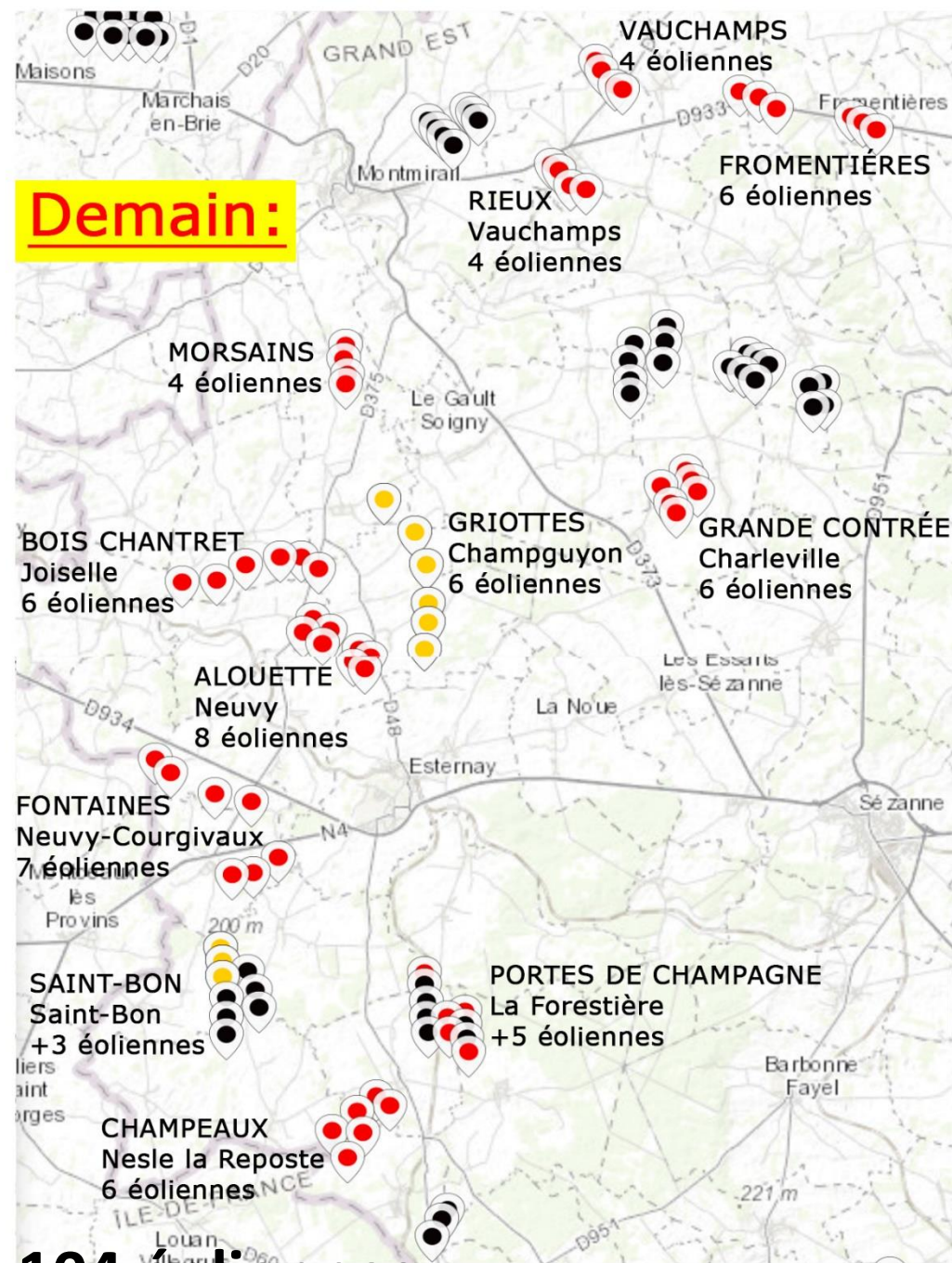
Nos résultats

- Projets annulés : 86 éoliennes
- Châtillon sur Morin, Les Essarts Les Sézanne (Lilas), Champaubert (Brie des étangs), Bannes, Fère Champenoise (Breton), Pleurs (Grande Plaine), Gaye-Queudes, Connantre (De la Vaure, -4 éoliennes)
- Reconnaissance de l'UNESCO
- Alertes Mairie de Provins et Grand Provinois
- Alertes SGV (Syndicat Général des Vignerons)





39 éoliennes



104 éoliennes



Sézanne





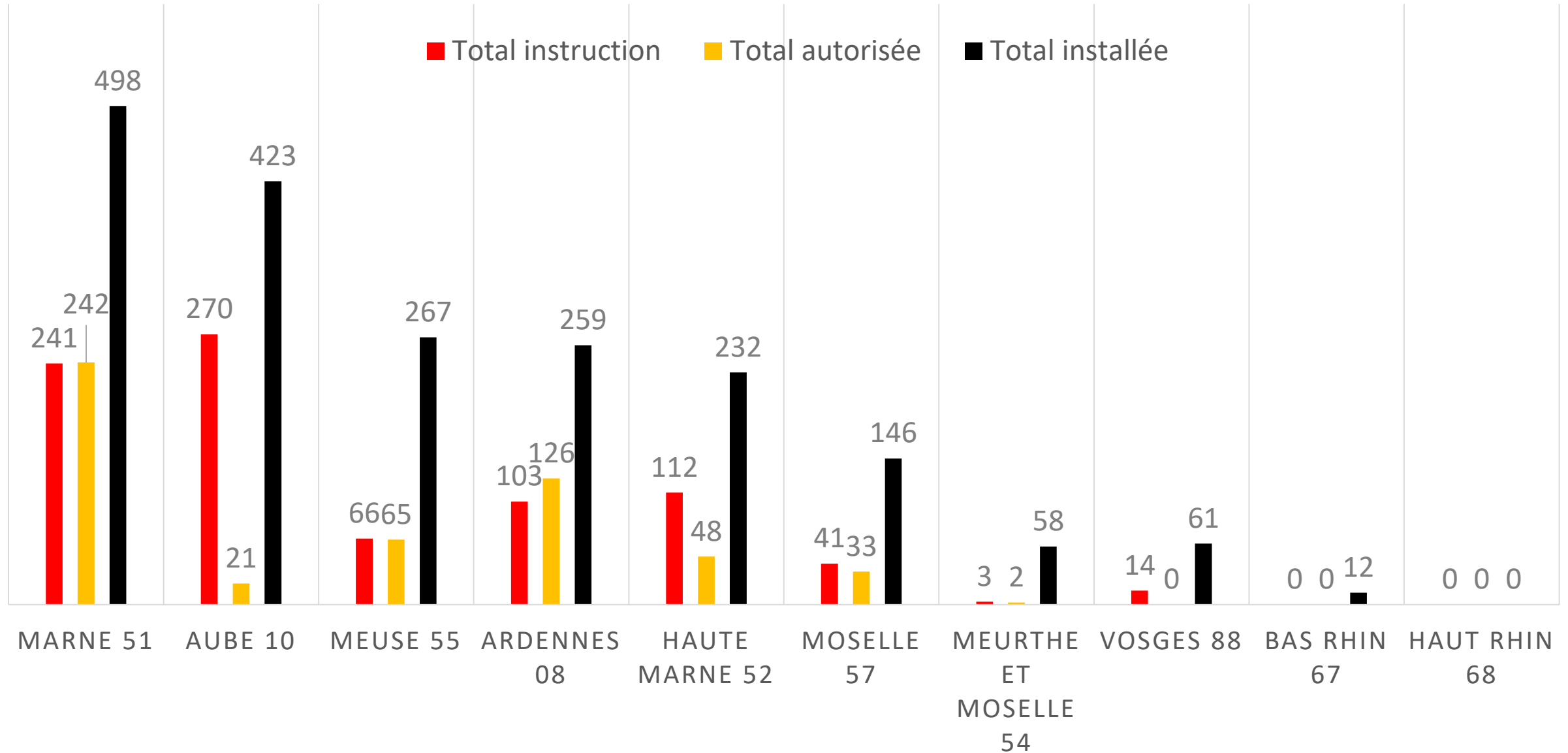


Corroy

ÉOLIENNES PAR DÉPARTEMENTS (GRAND EST)

DÉCEMBRE 2023

■ Total instruction ■ Total autorisée ■ Total installée



Des impacts fortement négatifs

- Dégradation du cadre de vie
- Impacts sur la santé
- Impacts sur la nature
- Dévalorisation des biens immobiliers

Impacts sur la santé

- Définition de la santé par l'OMS :

« Un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

- Nuisances, bruits et infrasons, effets stroboscopiques
- Pollution insidieuse et non contrôlée : l'érosion des pales
- Risques avérés : incendies

Bruits et infrasons

- *« J'ai enregistré 62 décibels devant ma maison, alors que c'est 35 autorisés. J'ai même relevé 72 décibels au pied des machines »*
- Ne plus pouvoir dormir les fenêtres ouvertes en été
- Mal-être, nausées, vertiges... suivant les sensibilités
- Décision du 8 mars 2024 du conseil d'état :
invalidation de l'arrêté réglementaire de 2021 et suivants sur les études acoustiques

The image shows two close-up views of wind turbine blades against a clear blue sky. The blades are dark grey or black and show extensive signs of wear and erosion. The leading edges are frayed, and there are large, irregular holes and deep grooves in the surface material. The damage is most prominent along the length of the blades, particularly near the tips and the leading edges.

Impact sanitaire :

L'érosion des pales

62 kilos par an et par éoliennes de micro particules polluantes (fibres synthétiques, PVC...).

Pas un mot dans les études d'impact environnemental

Incendies

- Plus de 800 litres d'huile qui partent en fumées toxiques
- Les pompiers ne peuvent pas éteindre l'incendie (inaccessible)

Vendredi 22 mars 2024, éolienne en feu le long de l'A29



Impacts sur la nature

- Impacts sur l'avifaune migratrice, nicheuse, chiroptères (chauve souris). Avis LPO Ligue de Protection des Oiseaux
- Nombreux bois et forêts à proximité directe (200m recommandés non respectés)
- Impacts sur les élevages
- Artificialisation des sols (socles en béton ferrailé, 1500t / 500m³)
- Extraction minière

Dévalorisation immobilière

- Baisse de 30 à 40%, voire invendable
- Les agences immobilières le constatent
- Témoignages nombreux

« Quand j'ai voulu vendre ma maison en viager, les agences m'ont clairement dit que ce n'était même pas la peine d'y penser »

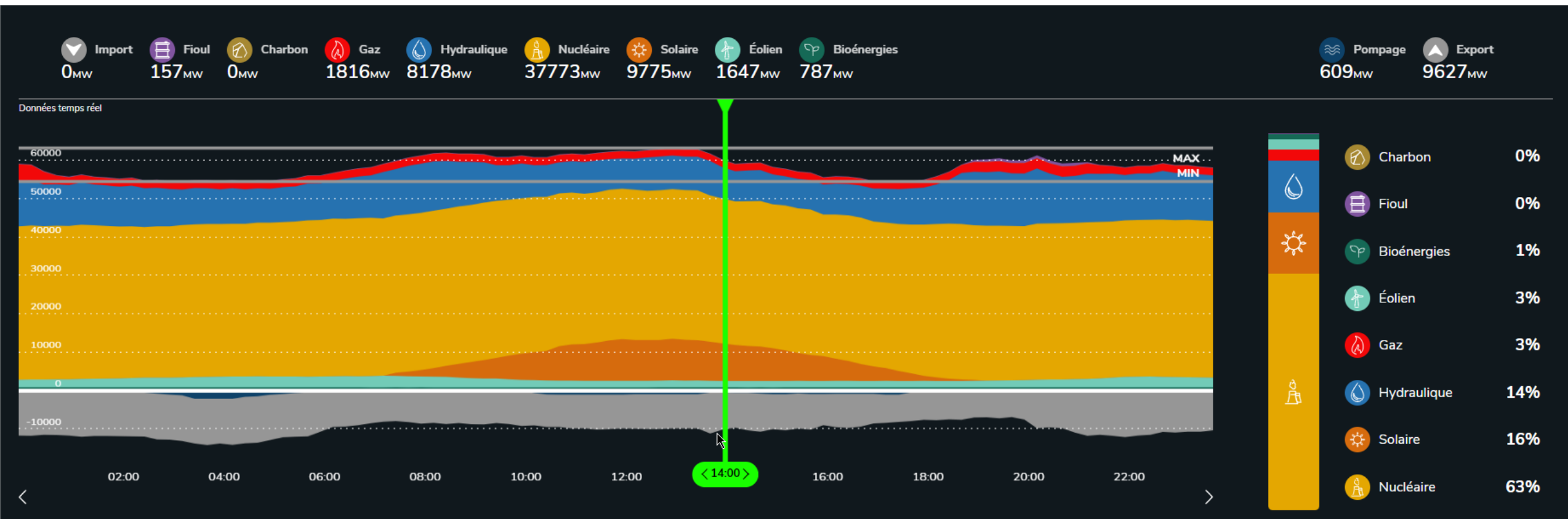
Une production d'énergie plus que discutable

- Intermittence / facteur de charge
- Une fausse décarbonation, l'exemple Allemand
- Baisse de production malgré leur nombre et leur puissance en augmentation (réchauffement climatique)
- Fabrication totalement importée (très faible valeur ajoutée France, 80% fabriqué en Chine)
- EcoMix, proportion d'énergie éolienne produite en France
- Commission d'enquête sur notre souveraineté énergétique

Intermittence / facteur de charge

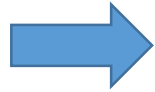
- Intermittence : les éoliennes ne tournent que lorsqu'il y a du vent
- Énergie ni pilotable ni stockable
- Quand il n'y a pas de vent ce sont les usines à gaz et à charbon (pilotables) qui prennent le relai (CO2++)
- Facteur de charge 22% en moyenne annuelle

Production par filière, 20 mars 2024



L'exemple Allemand avec ses 30 000 éoliennes

Grammes de CO2 par
KWh produits
le 22 janvier 2023



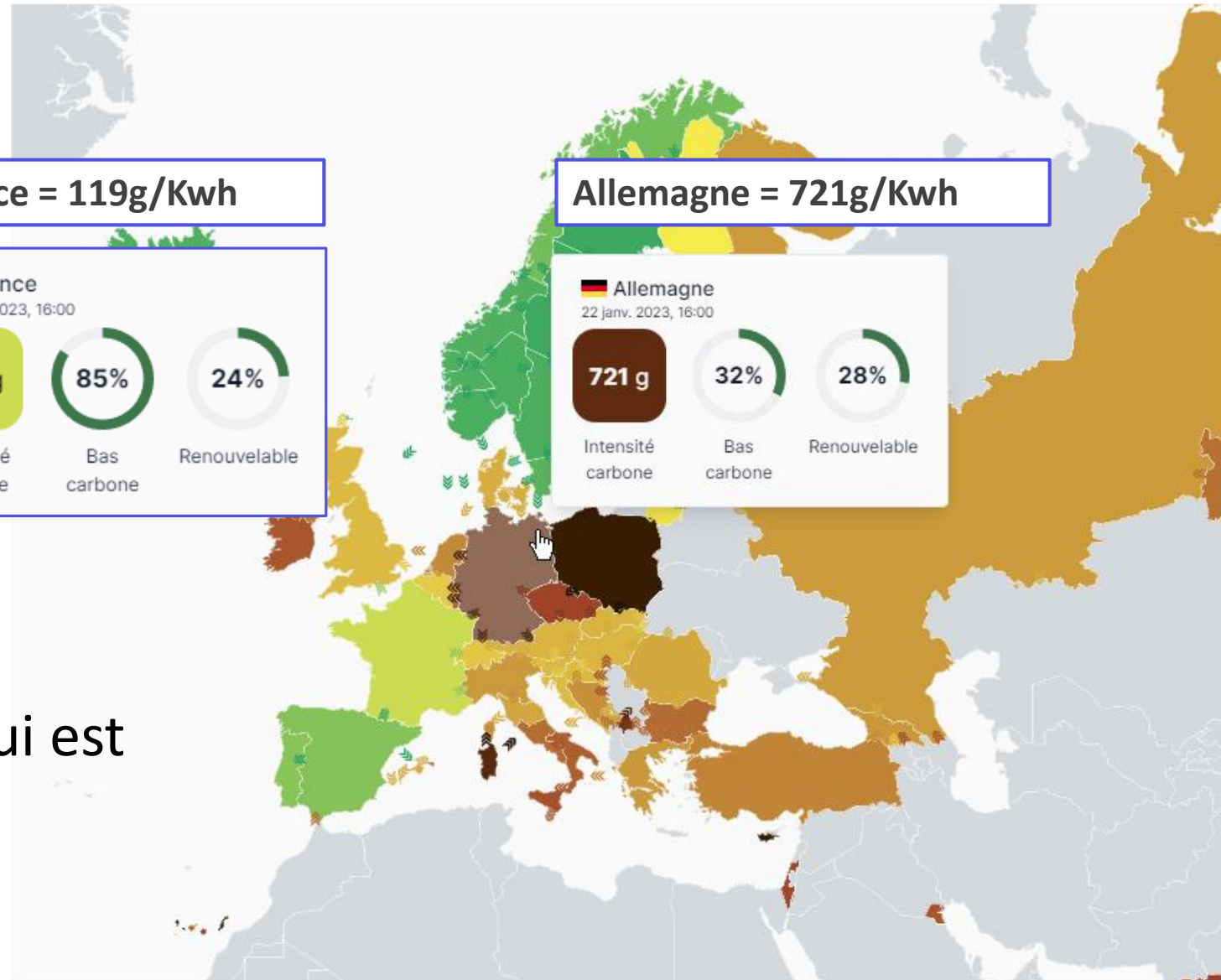
France = 119g/Kwh



Allemagne = 721g/Kwh



« Nous décarbonons ce qui est
déjà décarboné »



Source EDF RTE éCO₂mix

France

20 mars 2024, 06:00



Intensité carbone
gCO₂eq/kWh



Bas carbone

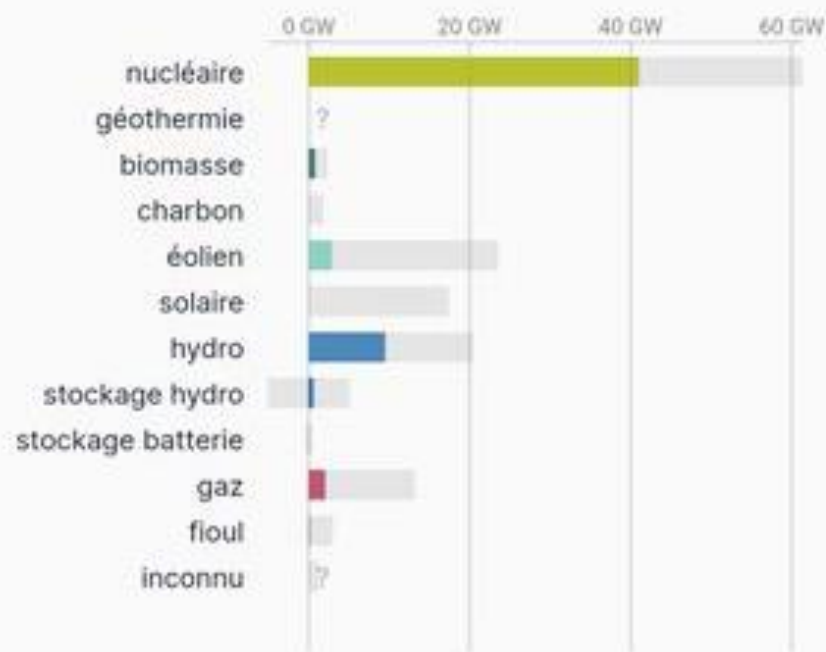


Renouvelable

Production Électrique

Émissions

Production d'électricité par source



Allemagne

20 mars 2024, 06:00



Intensité carbone
gCO₂eq/kWh



Bas carbone

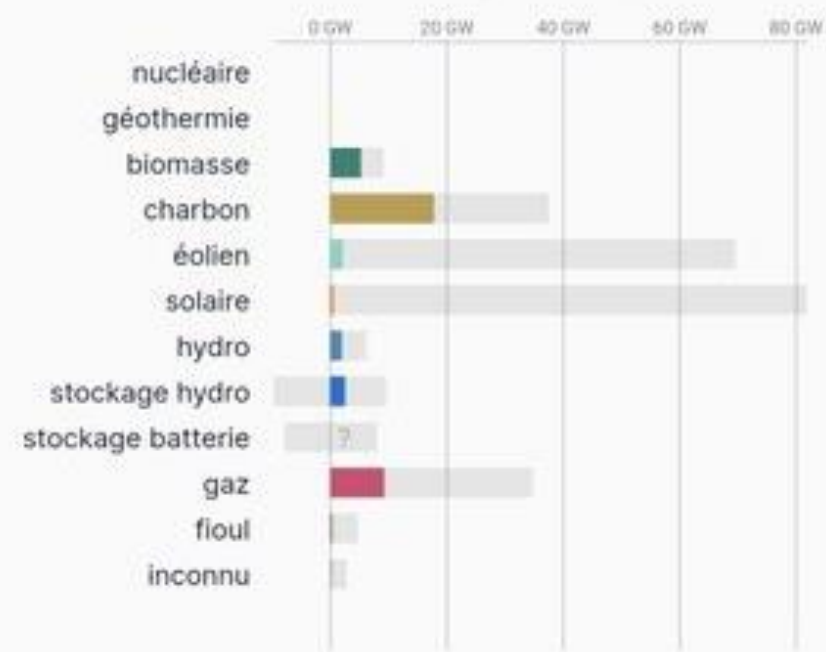


Renouvelable

Production Électrique

Émissions

Production d'électricité par source



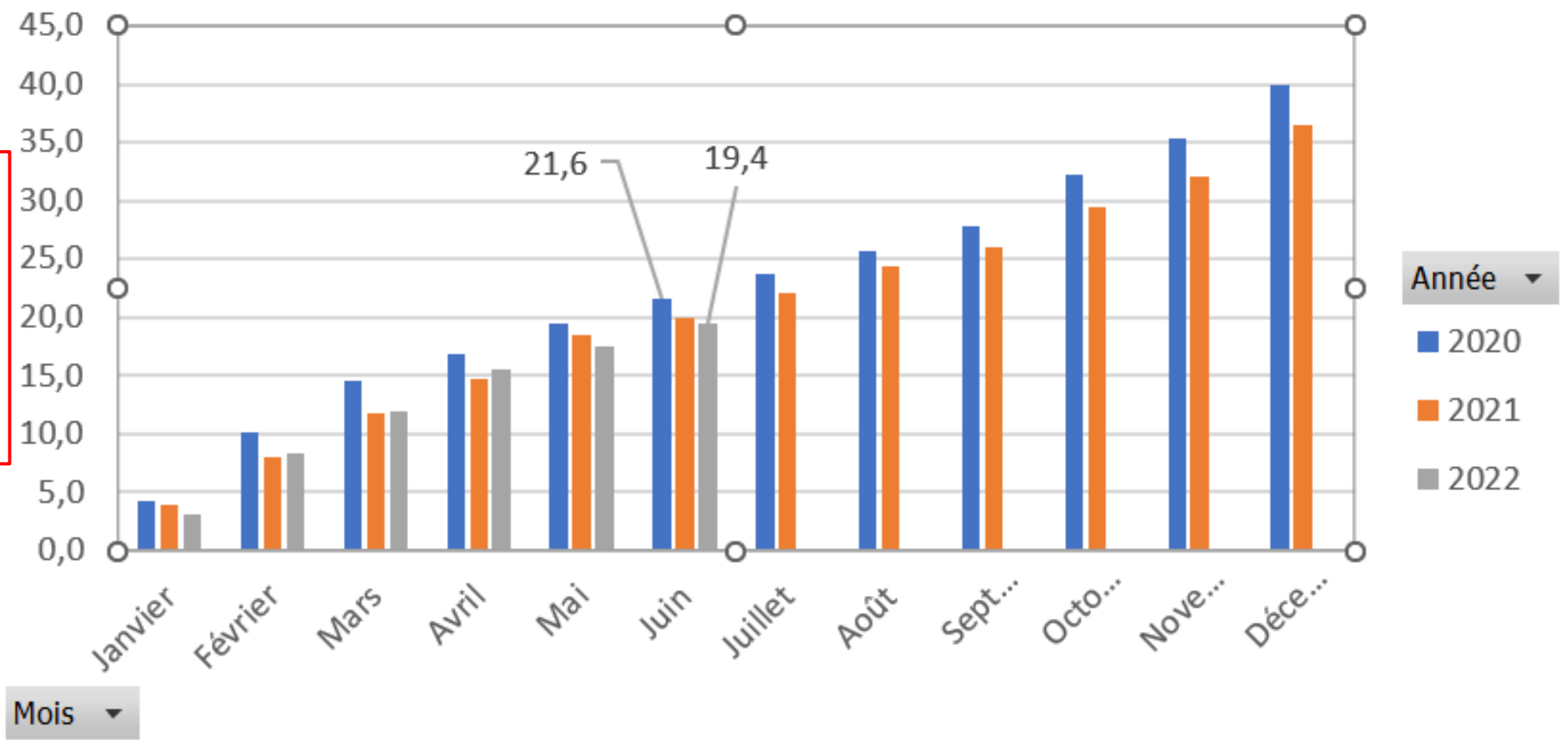
FILIERE ▼

Somme de TWh

Filière éolienne 2020 2021 2022

Production française cumulée en TWh

Le fiasco de la chute de leur production malgré leur multiplication et augmentation de puissance (taille)



Notre souveraineté énergétique

- Commission d'enquête présidée par Mr Schellenberger Décembre 2022 :
« Le récit qui s'est reconstitué devant nous, c'est bien le récit d'une lente dérive, d'une divagation politique, souvent inconsciente et inconséquente, qui nous a éloignés et de la transition écologique et de notre souveraineté énergétique... »
- Yves Bréchet, ancien haut-commissaire à l'énergie :
« Un produit de spéculation pur »
« Ignorance stupéfiante »
« La politique énergétique du pays a été décidé par un canard sans tête »

Et notre territoire?

- Bilan de production d'électricité des 3 communautés de communes qui constituent notre pays « Brie et Champagne »
- CCSSOM Sézanne Sud Ouest Marnais
- CCSM Sud Marne
- CCBC Brie Champenoise
- Données EDF ENEDIS 2022, **INDISCUTABLES !**

Notre territoire a largement fait sa part

Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme **262 870 MWh**

et produit **556 032 MWh** soit un ratio de **211,5 %**

Part de l'éolien dans la production: **89,6 %** - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh

Communauté de communes Sézanne et Sud-Ouest marnais (CCSSOM) :

consomme **140 720 MWh***



et produit **224 746 MWh*** soit un ratio de **159,7 %**

Part de l'éolien dans la production **96,9 %** - Production éolienne par habitant: 10,24 MWh

Communauté de communes du Sud Marnais (CCSM) :

consomme **62 261 MWh***



et produit **238 932 MWh** soit un ratio de **383,8 %**

Part de l'éolien dans la production: **81,0 %** - Production éolienne par habitant: 33,14 MWh

Communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC) :

consomme **59 889 MWh***



et produit **92 354 MWh** soit un ratio de **154,2 %**

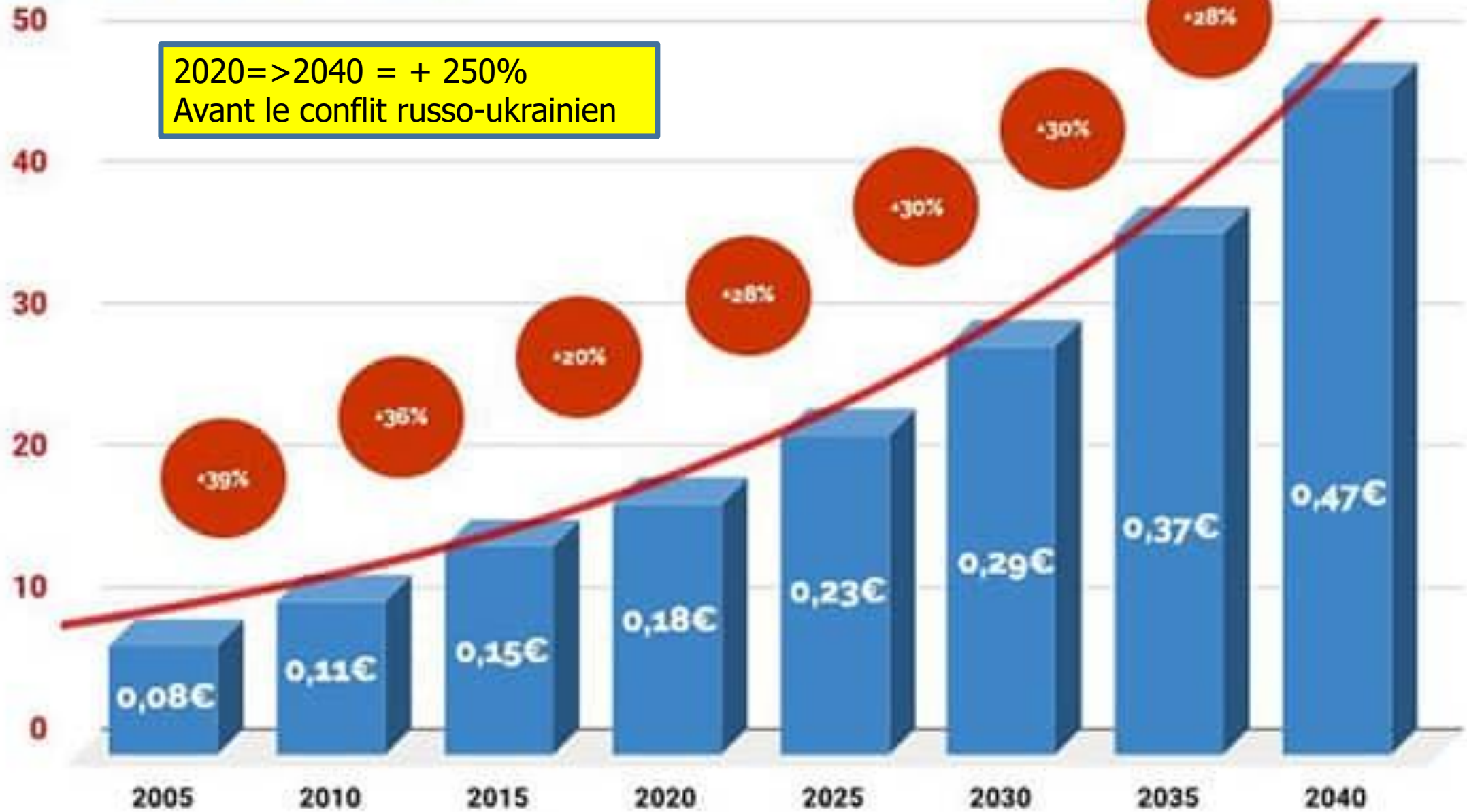
Part de l'éolien dans la production: **94,2 %** - Production éolienne par habitant: 11,48 MWh

Augmentation de notre facture EDF

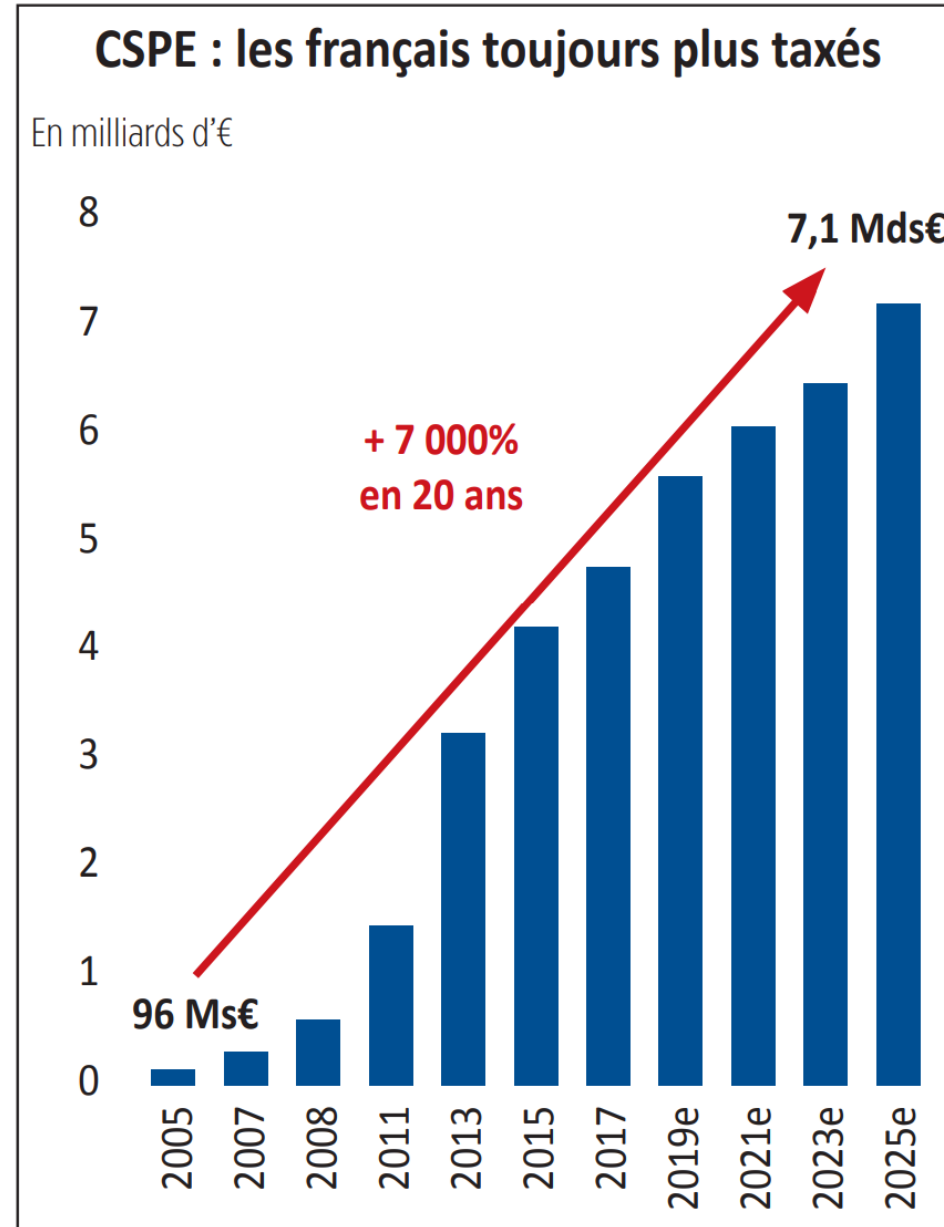
- Aberration économique
- L'éolien une énergie marginale et couteuse, nous payons l'électricité des Allemands
- A quoi sert l'éolien ? à vider notre portefeuille
- L'éolien acheté au prix fort par EDF, exporté au prix faible
- Pour garantir le prix de revient aux investisseurs
- Pour subventionner ce produit spéculatif que sont les EnR

Qui paye?

EDF Tarif Bleu option base 9kVA (c€/kWh)

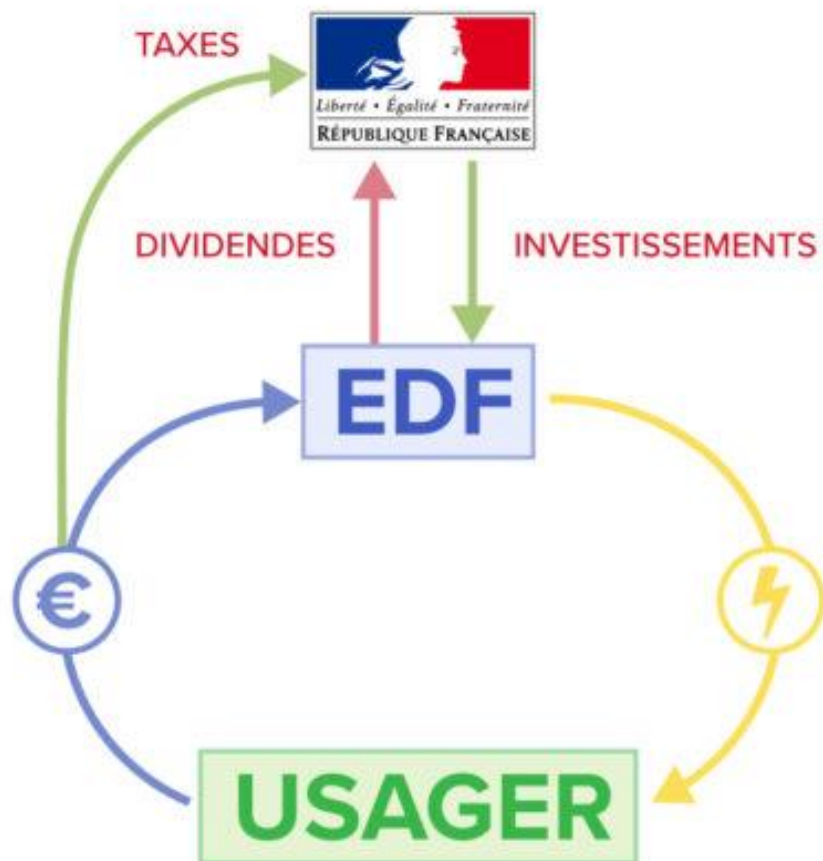


CSPE = Contribution au Service Public de l'Électricité

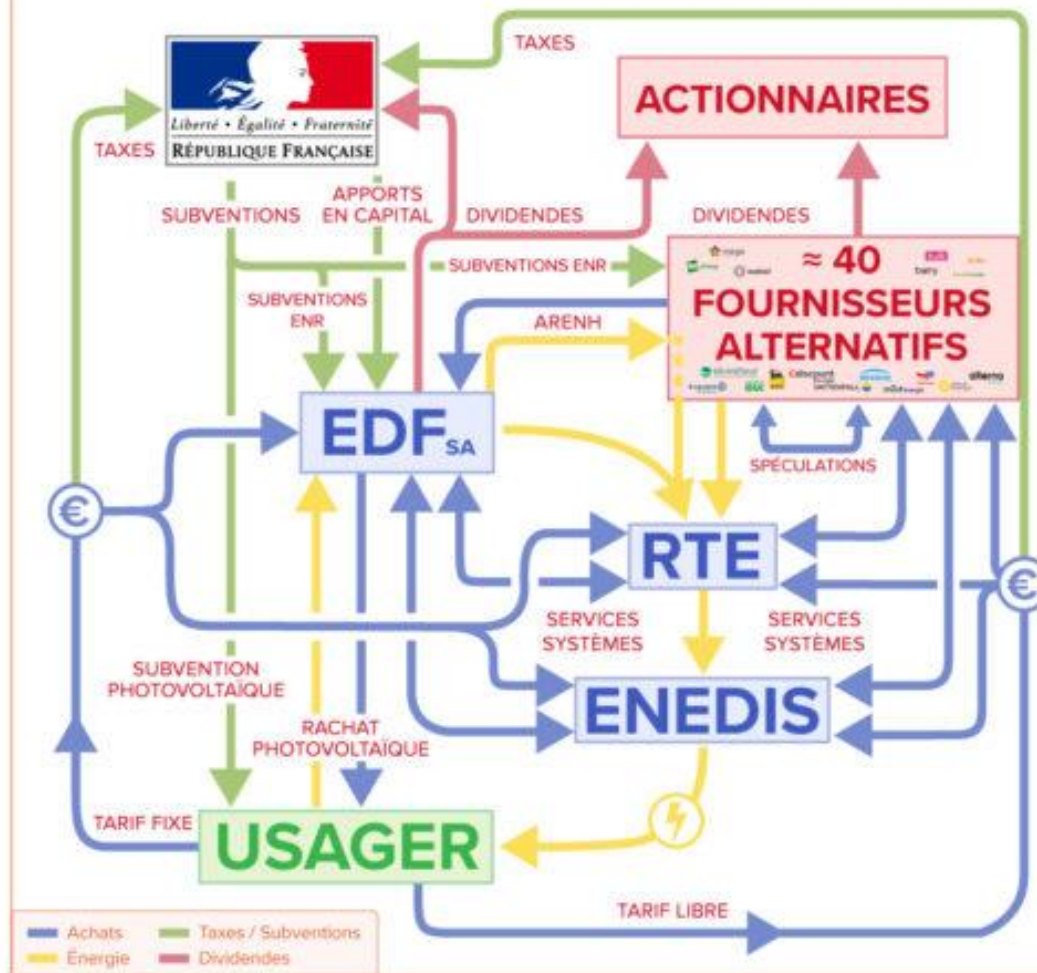


Source : d'après Philippe Toupereau

Avant 2000 (monopole)

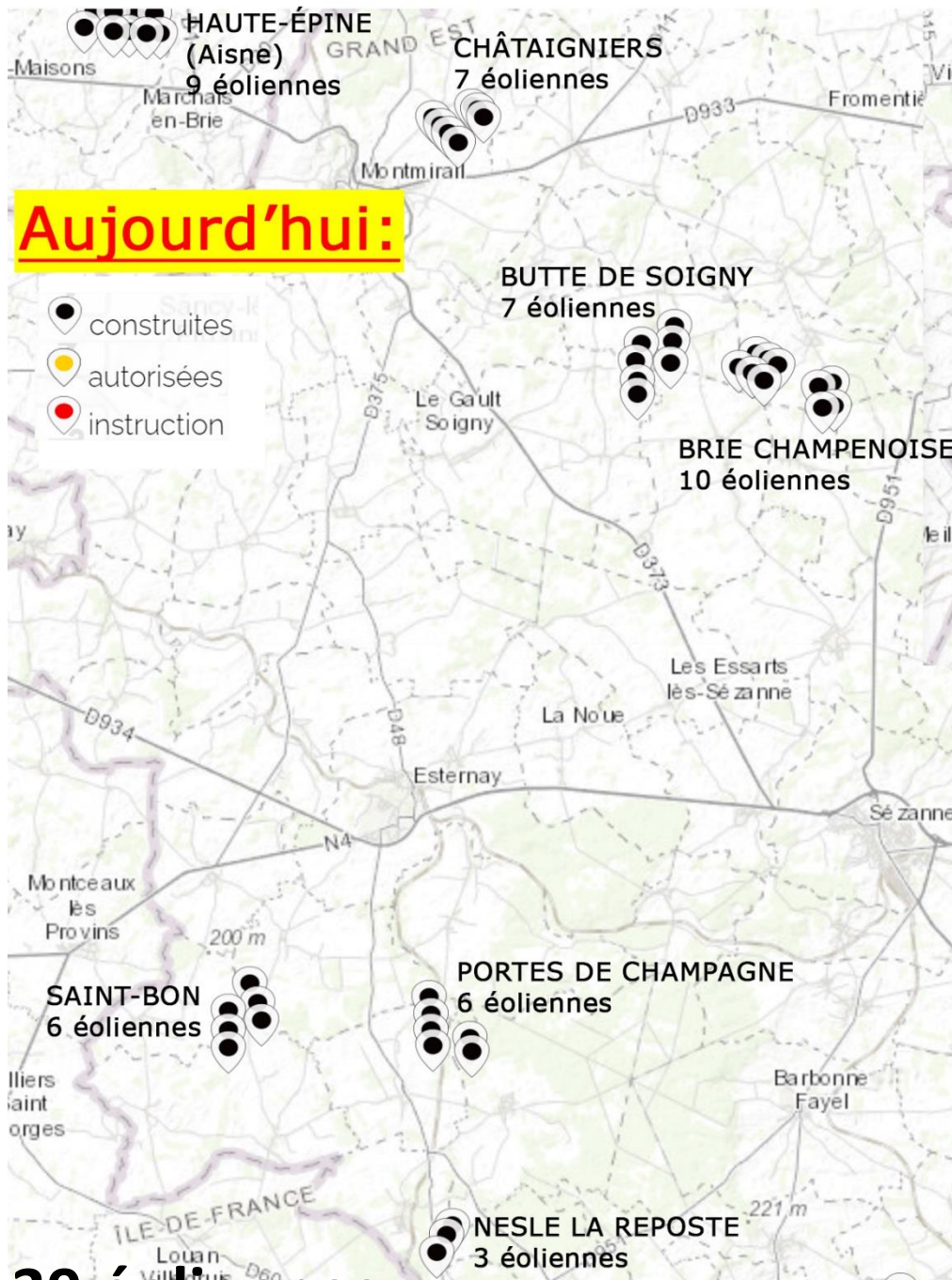


En 2022 (après libéralisation européenne)

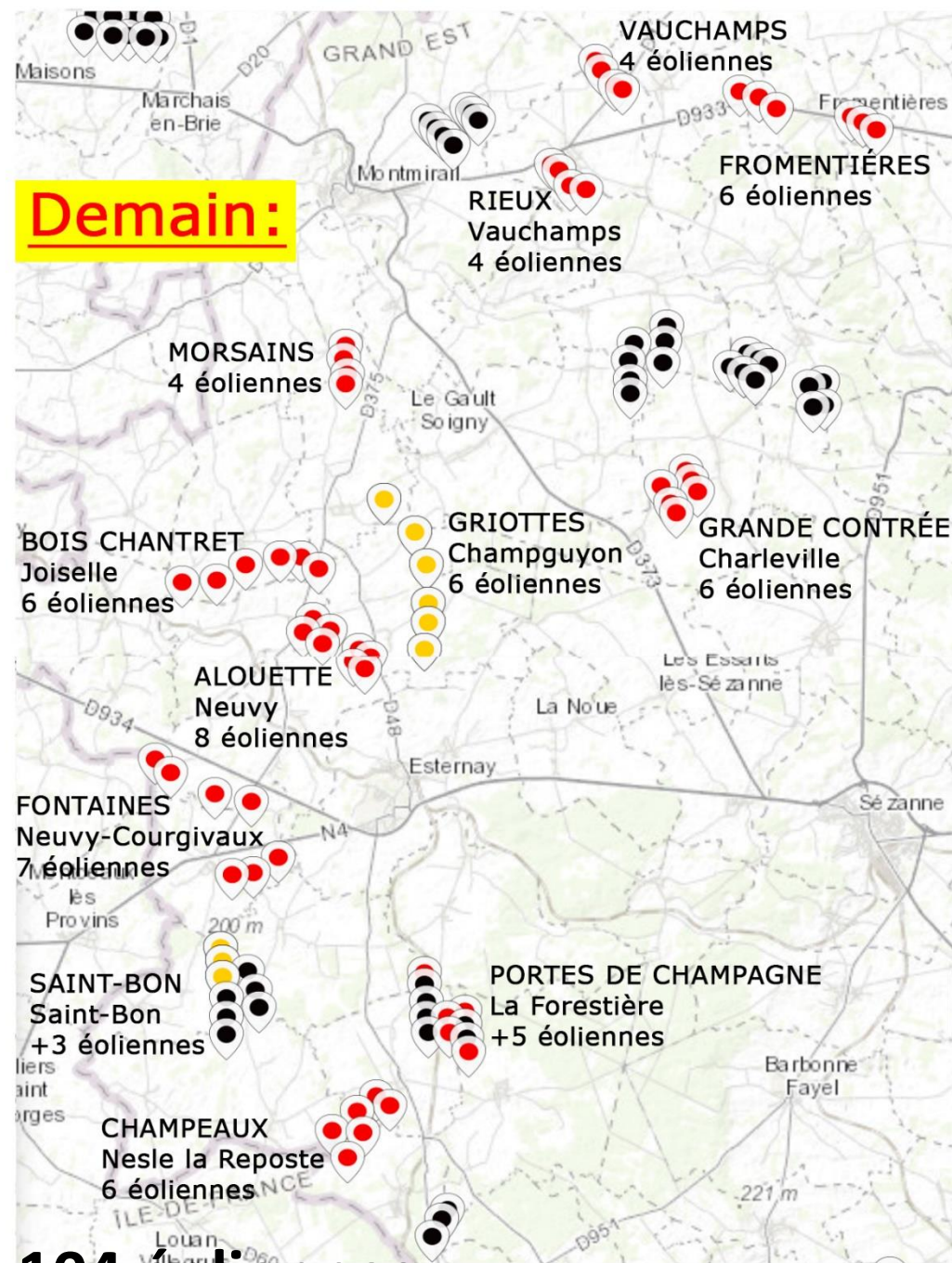


Destruction de notre cadre de vie

- Le Conseil d'État reconnaît que **le droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé est une liberté fondamentale** (Décision n° 451129 du 20 septembre 2022)



39 éoliennes



104 éoliennes



**Photomontage du promoteur
Vue du projet Griottes
(Champguyon) depuis le
château d'Esternay (4km)**

Photomontage du promoteur

Vue du projet Alouette (Neuvy) depuis la sortie de Joiselle (770m)





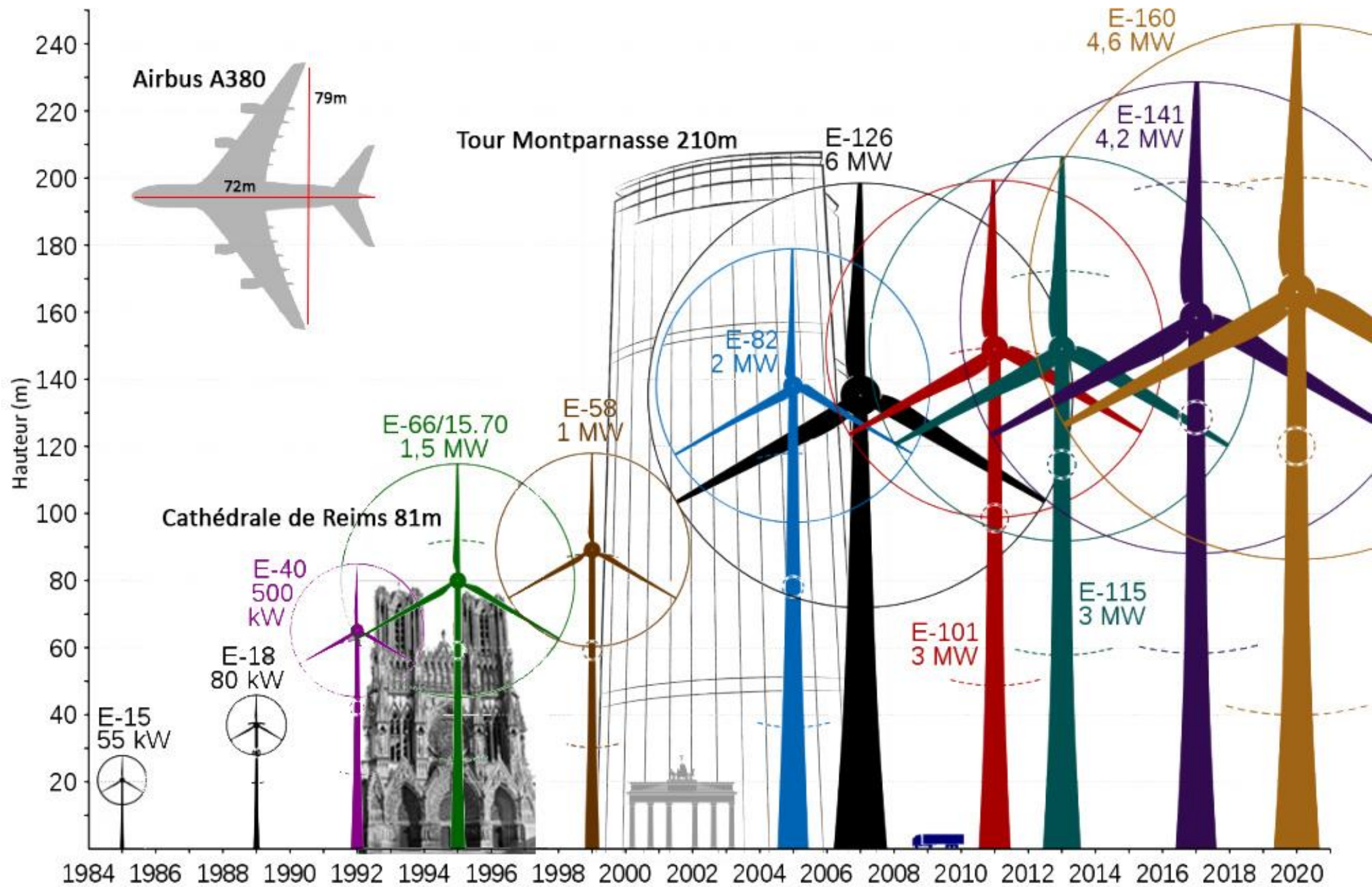
**Photomontage du promoteur
Vue du projet Morsains
depuis le Fontaine Armée
(Rieux)**

Eoliennes de 2.2 MW - Hauteur 150 m

1810 m

1370 m





Enquêtes publiques en cours et à venir dans notre secteur

- Morsains, **jusqu'au 26/03 15h** (4 éoliennes de 150m), à 715m des habitations (Fontaine Armée)
- Bois Chantret (Joiselle 6 éoliennes de 180m), à 580m des habitations (Les Hublets)
- Alouette (Neuvy 8 éoliennes de 150m), à 700m des habitations (Condry, Champguyon-Bas)
- Fontaines (Neuvy / Courgivaux 7 éoliennes de 150m)

Participer à l'enquête publique

Une nécessaire obligation

- Enquête publique **jusqu'au 26/03 15h30** en mairie de Morsains (Registre papier)
- Participer en écrivant à **parc-eolien-morsains@mail.registre-numerique.fr**
- Ou sur le registre dématérialisé
- Participer en nombre (**faire participer vos amis et vos proches**)
- Retrouvez cette présentation et les informations sur notre site **ecep51.fr**

« Qui ne dit mot consent »

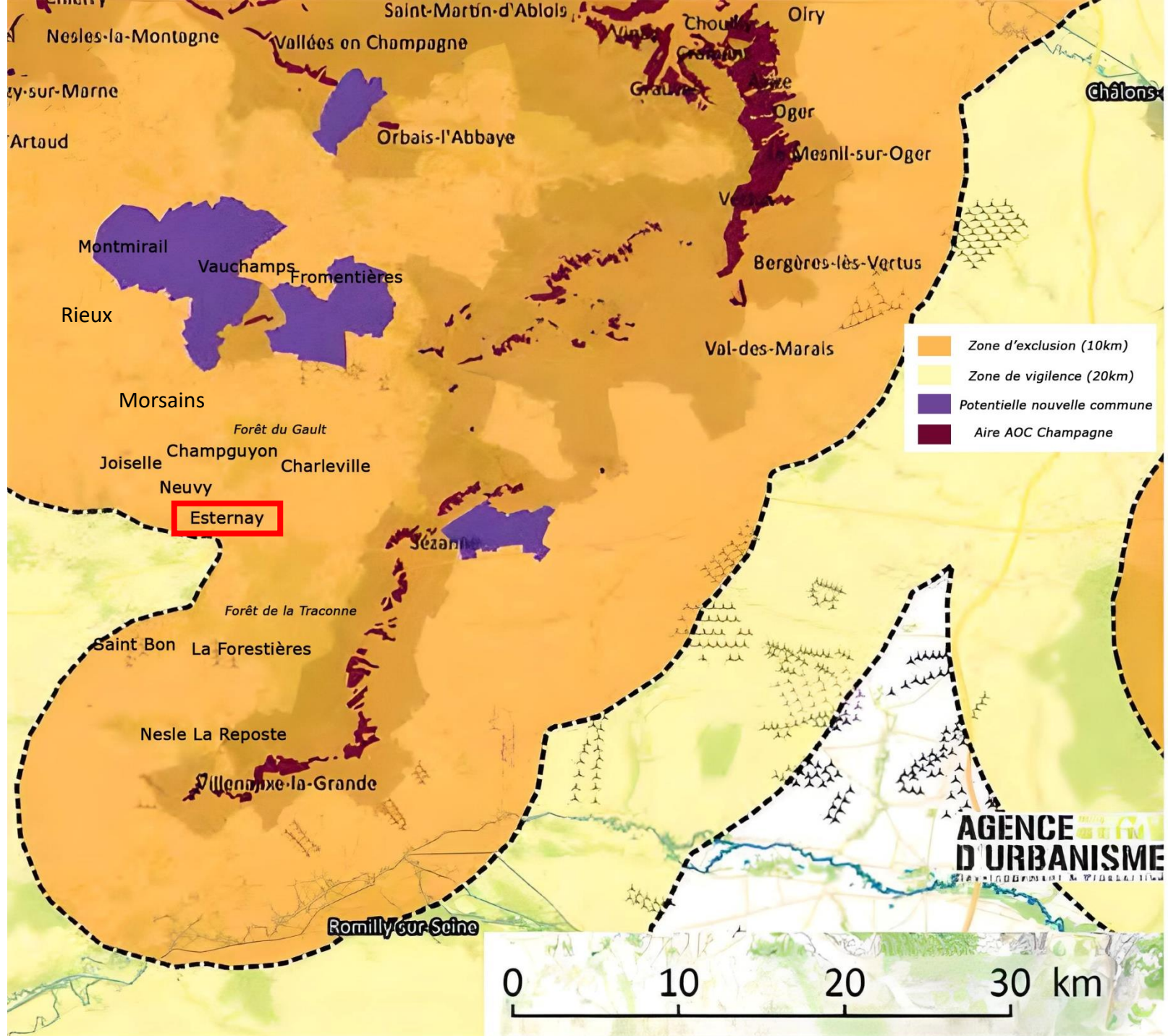
Arguments

Autorité Environnementale (MRAe)

- Mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, impact paysagé / **Zone d'exclusion**
- Nous ne sommes **pas situés dans une zone favorable** au développement éolien
- **Impact très fort sur l'avifaune** (rapaces diurnes et chauve-souris), nombreux bois et forêts
- Non prise en compte des projets voisins en cours d'instruction

La mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Secteur situé dans la zone
d'exclusion



Jean-Marc Roze, président de la Marne (article de l'Union du 9 février 2024)

.....
*“Un jour, on pourrait
être déclassé Unesco.
Je trouve que, dans la
Marne, on est à un taux
maximum d'éoliennes”*
Jean-Marc Roze, président de la Marne

Jean Rottner (Pdt région) / Christian Bruyen (Pdt Marne)
(article de l'Union du 20 janvier 2022)

Éoliennes. « L'Atlas » des éoliennes implantées dans la Marne, annoncé en fin d'année, va se mettre en place. Objectif : se doter d'un outil pour montrer que « nous sommes très excédentaires » en nombre de mâts, selon Julien Valentin. Christian Bruyen a posé la « question de l'acceptabilité ». Plus tard, Jean Rottner a lâché : « Ici, on est arrivé à un niveau de saturation. On devrait, en théorie, avoir dans ce pays 35 000 éoliennes. C'est juste pas possible ! Il faut aussi faire attention à la méthanisation, où on est par endroits pas loin de la saturation. »

Christian Bruyen

(article de l'Union du 23 octobre 2021)

4

POLITIQUE

Le Département dit stop aux éoliennes

MARNE En lançant un « Atlas des paysages de l'énergie », le conseil départemental entend taper du poing sur la table, estimant avoir « fait sa part » avec le déploiement de ces mats.

*“Que les autres
départements prennent
leur part”*

Christian Bruyen, président (DVD) de La Marnaise

- L'incompatibilité des éoliennes avec un **paysage bucolique à préserver**
- Un **impact sous-évalué sur l'avifaune** et l'activité des chiroptères (espèces protégées)
- La **dépréciation immobilière** et l'absence de considération des habitants qui subissent toutes les nuisances sans avoir une juste et raisonnable compensation financière
- Malgré les avantages financiers pour les collectivités et les propriétaires, ceux-ci sont **hors de proportion comparés aux désagréments subis par la population**

- Zizanie dans les villages, omerta, ambiance délétère, menaces, mensonges par omission (exemple personnel)
- Nouveaux arrivants qui ne sont pas informés des projets
- Perte d'attractivité, impact sur l'œnotourisme
- Démantèlement, un risque pour les propriétaires des terrains
- Comptes rendus et communication malhonnêtes des promoteurs
- Bureaux d'études qui ne sont pas indépendants (cf. rapport UNESCO)
- Risque pour l'appellation Champagne (UNESCO / SGV)

Mission ICOMOS de l'UNESCO (Juin 2023) :

« Il serait important que ces études soient réalisées par des spécialistes entièrement indépendants.

Cette exigence n'est pas assurée actuellement, puisque les quelques bureaux appropriés dépendent de leurs donneurs d'ordre et risquent de livrer les résultats souhaités afin de recevoir des nouveaux mandats.»

Et pire encore

- Arguments mensongers du promoteur (avis de la mission UNESCO)
- Manquements avérés dans les rapports des commissaires enquêteurs

Autres solutions

- Relance du nucléaire (aujourd'hui consensus international)
- Autoconsommation : panneaux solaires sur toitures, zones déjà artificialisées (ombrières sur parking), solution de stockage...
- Biomasse « vertueuse » comme le miscanthus, utilisable par la communauté ou individuellement dans des chaudières « polycombustibles »
- Microturbinage sur cours d'eau

Vos questions, remarques

- Questions :
 - Sur la technique
 - Sur l'énergie
 - Sur l'économie
 - Sur la politique de l'énergie
 - Sur l'acceptabilité
 - Sur la biodiversité
 - Etc...

Nous aider

- Consulter et diffuser les informations de notre site **ecep51.fr**
- Adhérer à nos associations
- Participer à nos actions, s'inscrire à notre lettre d'informations
- Nous faire un don
- Créer une association et rejoindre le collectif

- Nous contacter : contact@ecep51.fr

Merci pour votre attention

ANNEXES

Artificialisation des sols

- Socle en béton = 1500 tonnes de béton ferraillé
- Dérogation pour pouvoir laisser les socles après démantèlement
- Repowering = nouveau socle plus imposant
- **Les fondations de béton constituent 95 % du poids d'une éolienne** : en moyenne **550 m³** sont nécessaires à la construction, ce qui représente selon la taille et la puissance **1000 à 1300 tonnes**.
- Pour atteindre les objectifs de 36 GW de puissance éolienne produite en 2028, les calculs conduisent à **20 millions de tonnes de béton nécessaires d'ici à 2028**.
- **La production du béton est associée à une très forte production de CO₂** : c'est lors de la cuisson à 1450°C de l'argile et du calcaire qu'ont lieu la majeure partie des émissions. Les quantités émises dépendant du type de béton utilisé et on considère que pour 1 m³ de fondations d'une éolienne, jusqu'à 350 kg de CO₂ sont émises.
- $550\text{m}^3 \times 350\text{kg} = 192500\text{kg} = 192\text{t/eqCO}_2/\text{éolienne}$



Code de l'environnement

- *Art. 7. - Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

Témoignages

- Bruit, mauvais sommeil et mal être, dormir avec les fenêtre fermées l'été
- Mortalité de l'avifaune (oiseaux, chouette, chauve souris...
- Cadre de vie ruiné, la nuit les lumières rouges clignotantes

Morsains : étude de dangers du dossier...

10.4.5 Chute d'éléments de l'éolienne

10.4.5.1 Zone d'effet

La chute d'éléments comprend la chute de tous les équipements situés en hauteur : trappes, boulons, morceaux de pales ou pales entières. Le cas majorant est ici le cas de la chute de pale. Il est retenu dans l'étude détaillé des risques pour représenter toutes les chutes d'éléments.

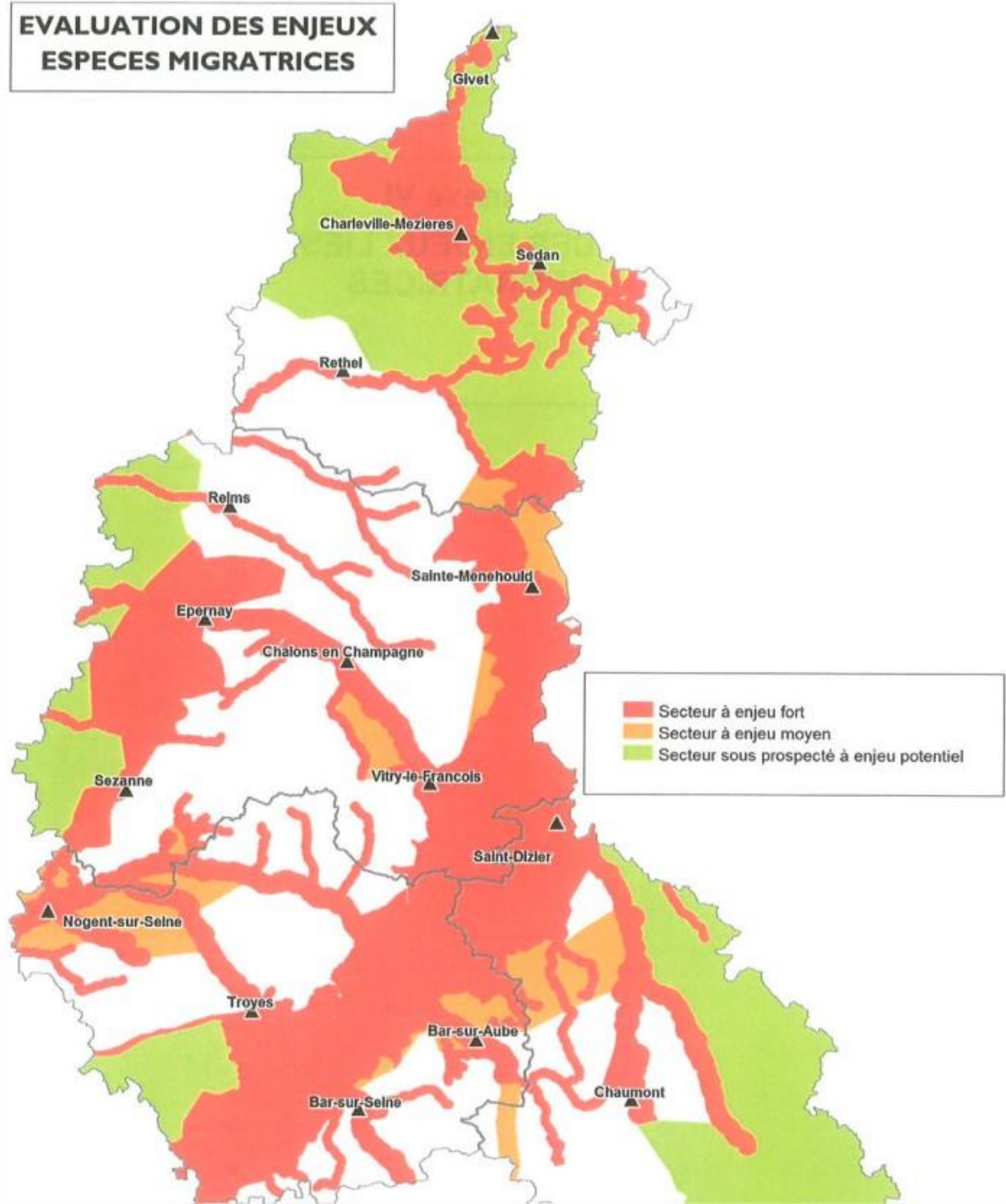
Le risque de chute d'élément est cantonné à la zone de survol des pales, c'est-à-dire une zone d'effet correspondant à un disque de rayon égal à un demi-diamètre de rotor.

Bilan enquêtes publiques

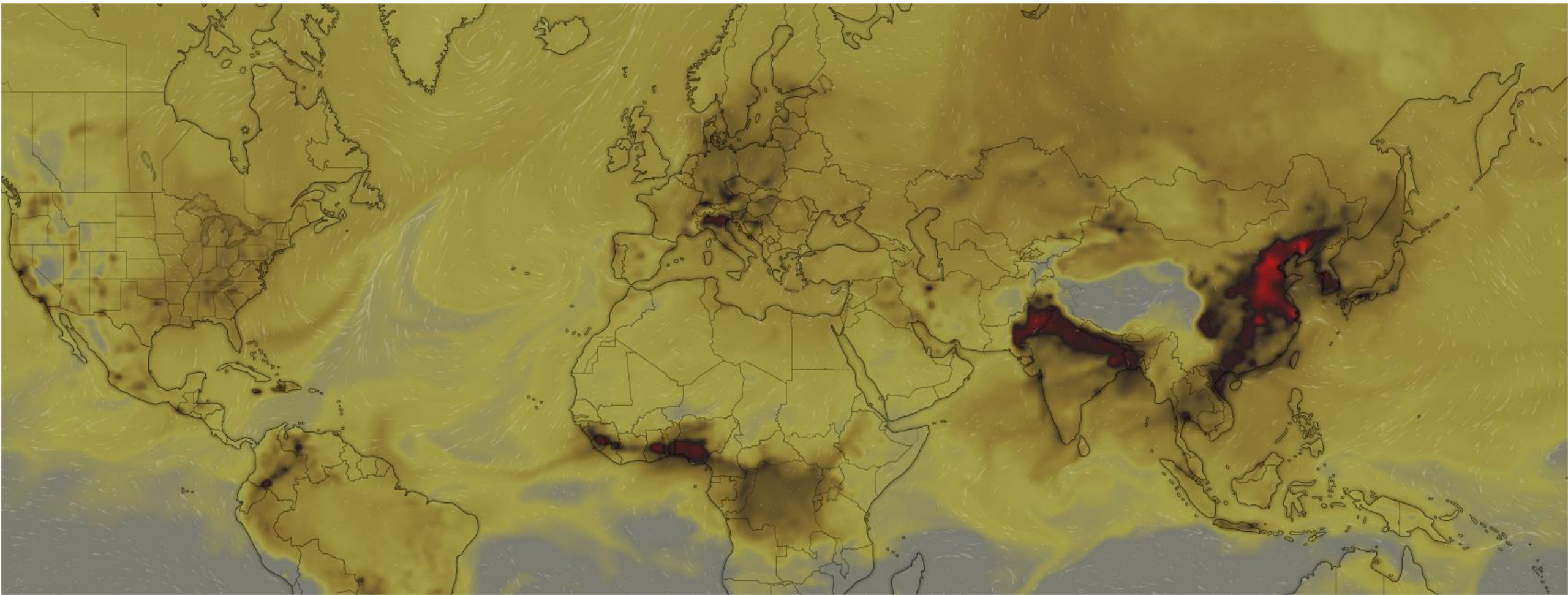
- Avis défavorables :
 - Rieux
 - Portes de Champagne 2
 - Champeaux
 - Vauchamps

- Avis favorables :
 - Griottes + autorisation préfectorale = recours ECEP51
 - Fromentières (à condition que Vauchamps et Rieux soient refusés)
 - Grande Contrée

EVALUATION DES ENJEUX ESPECES MIGRATRICES



Émission de CO dans le monde



Rejets de Carbone dans le monde
Source : windy.com

Les ménages français dindons de la farce éolienne

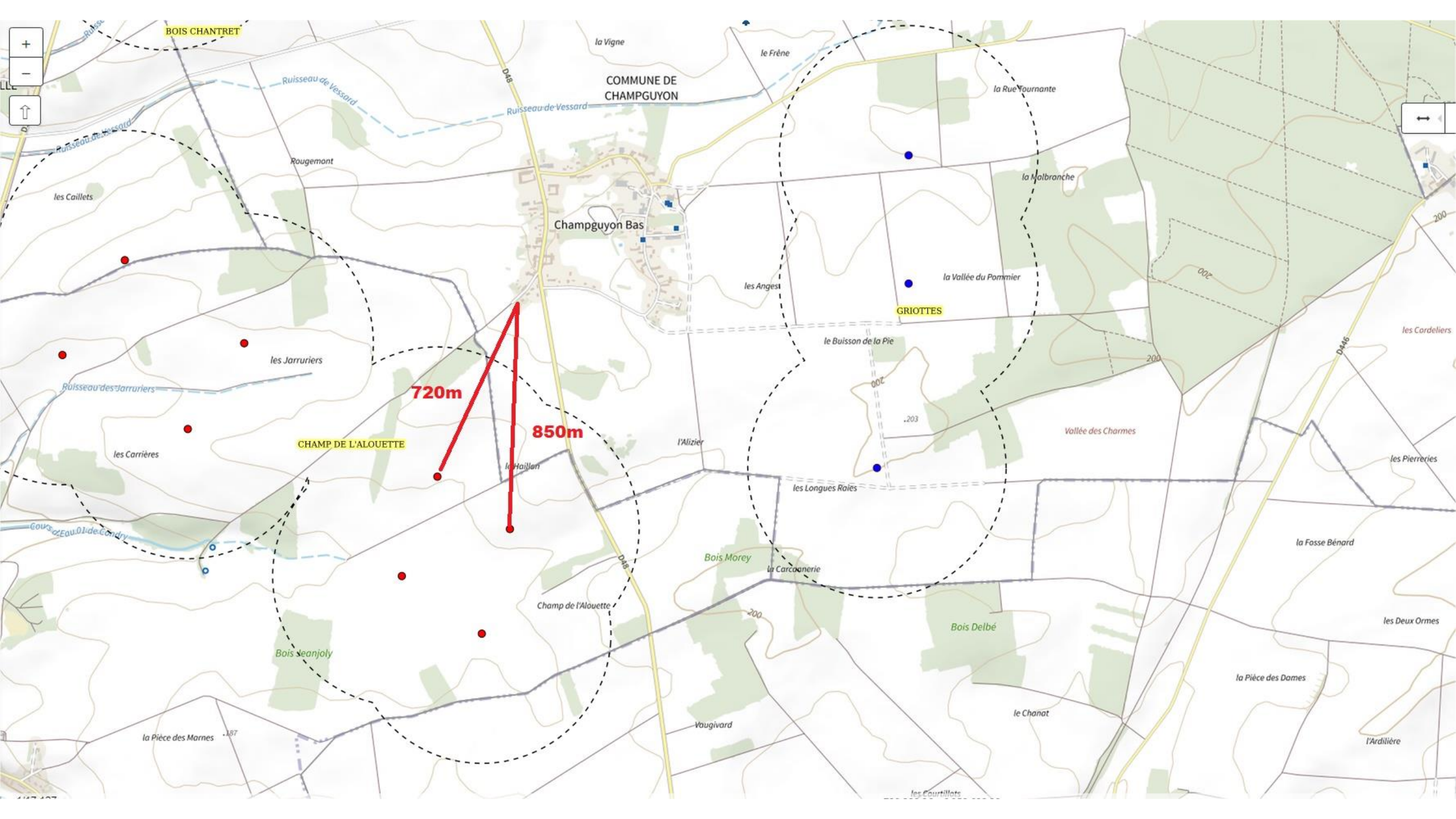
Depuis que les prix de l'électricité ont explosé, les promoteurs éoliens ont le culot de se féliciter de fournir aux Français « du pouvoir d'achat tombé du ciel ».

« Les renouvelables ne coûtent pas, elles rapportent... à ce rythme, l'éolien devrait avoir remboursé d'ici fin 2024 tout ce qu'il a perçu depuis 2003, soit 11 milliards d'euros. », a osé annoncer M.Gioria, délégué général de FEE, le syndicat des promoteurs éoliens. ¹

La Fédération Environnement Durable rappelle avant tout que ces 11 milliards ont été payés par les consommateurs français pour faire la fortune de multinationales, de fonds financiers et d'opportunistes.

Elle dénonce ensuite le cynisme des promoteurs de se réjouir de voir le prix de l'électricité s'envoler en souhaitant que la situation perdure, au moment la question du pouvoir d'achat s'impose dans la campagne présidentielle et que l'acceptabilité des éoliennes est très basse, 61% des français était désormais opposés à celles-ci. ²

L'éolien est évidemment un désastre pour les consommateurs devenus les dindons de la farce.



BOIS CHANTRET

COMMUNE DE
CHAMPGUYON

Champguyon Bas

GRIOTTES

CHAMP DE L'ALOUETTE

720m

850m

Bois Morey

Bois Delbé

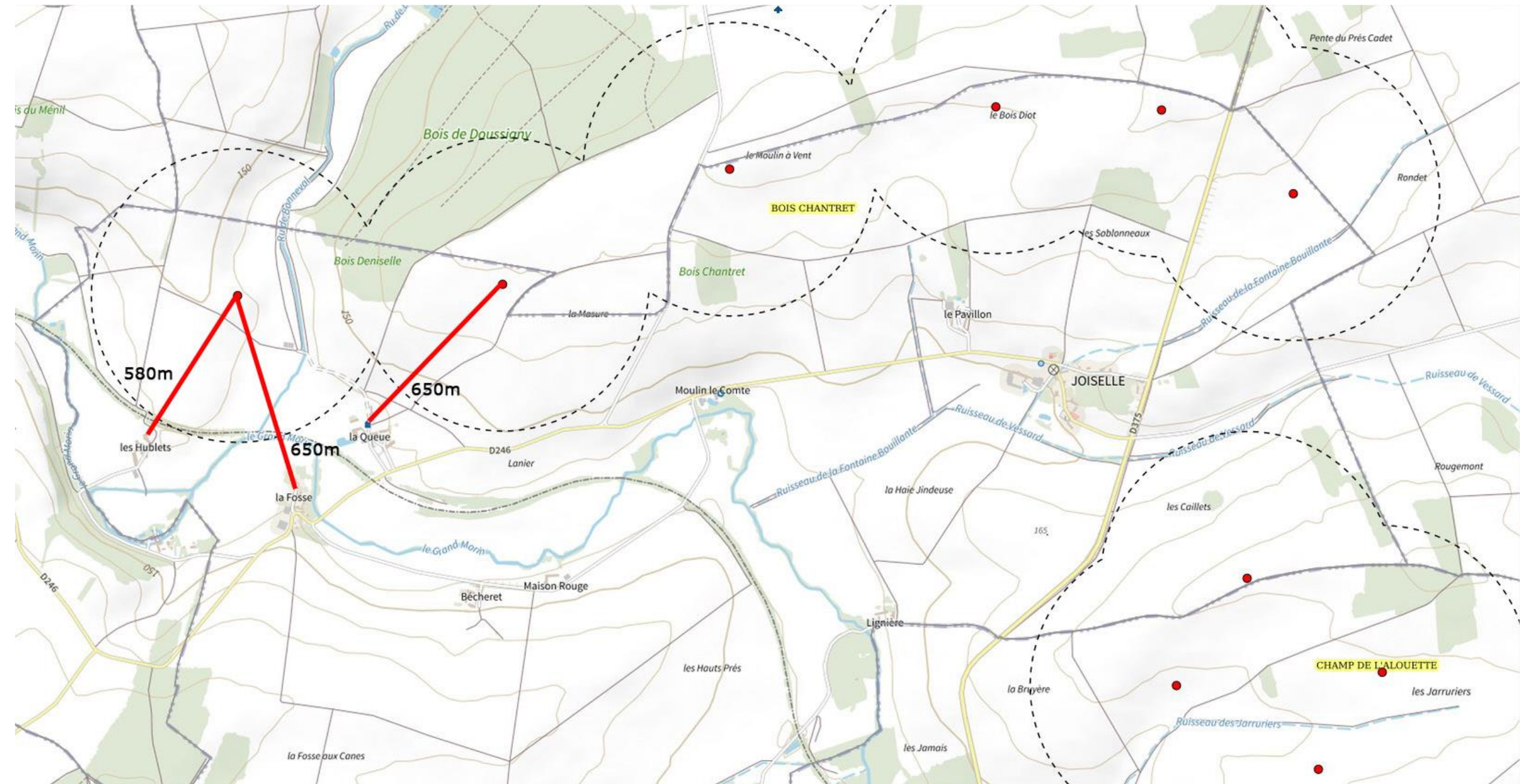
la Pièce des Marnes

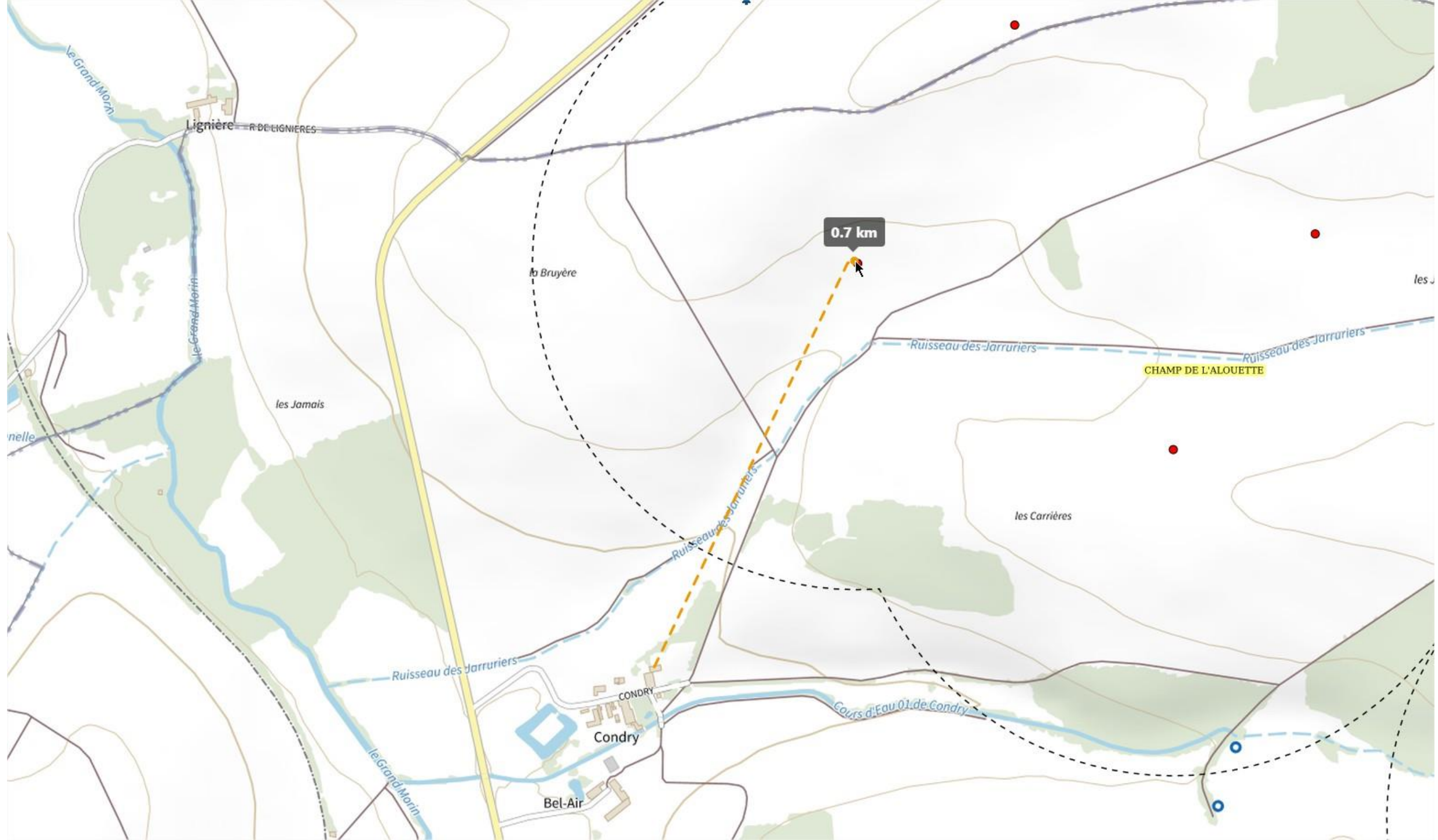
Vaugivard

le Chanat

la Pièce des Dames

l'Ardilière







E1

E2

Projet éolien "Bois Chantret"
Hauteur éoliennes = 180m

644m

960m

630m

La Queue

La Fosse

**Habitations et espaces boisés
lourdement impactés
Puits de pétrole, danger?**

